

CENTRES AERES ETE 2026

Deux sessions sont organisées :

Session 1 : du 6 au 24 juillet 2026.

Session 2 : du 27 juillet au 14 août 2026.

Equipes d'encadrement :

Semaines	Directrice	Animateurs/trices Groupe « 3-5 ans »	Animateurs/trices Groupe « 6-7 ans »	Animateurs/trices Groupe « 8-11 ans »
Du 6 au 11 juillet	Claire Dumenil	Dionisa Cuni Catherine Tripodi	Lucie Skica Laurela Thill	Marion Molteni Wagner Rafaël
Du 13 au 17 juillet	Claire Dumenil	Dionisa Cuni Thill Laurela	Lucie Skica Rafaël Wagner	Marion Molteni Camille Simon
Du 20 au 24 juillet	Claire Dumenil	Marion Molteni Laurela Thill Zoé Jacques	Johana Haouzi Camille Simon	Girardin Lucas Rafaël Wagner
Du 27 au 31 juillet	Pauline Behem	Catherine Tripodi Romane Perriot Zoé Jacques	Reda Bensabeh Victoria Cleman	Corentin Pacheco Girardin Lucas
Du 3 au 7 août	Pauline Behem	Ciara Diasio Lucie Laburte	Reda Bensabeh Syrielle Cucci	Corentin Pacheco Clara Nardin
Du 10 au 14 août	Pauline Behem	Ciara Diasio Syrielle Cucci	Reda Bensabeh Lucie Laburte	Corentin Pacheco Clara Nardin

Lieu d'accueil et horaires d'ouverture :

Les enfants seront accueillis du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, au **SERVICE ENFANCE** situé
Rue du Stade à Richemont

☎ : 03 56 71 99 01

enfance@richemont.fr

Accueil échelonné de 8h30 à 9h30.

Départ échelonné de 17h à 17h30.

L'Accueil de Loisirs sera fermé le mardi 14 juillet 2026.

Les enfants sont pris en charge pour la journée entière.

A titre exceptionnel, les enfants peuvent être récupérés avant l'heure dans les deux cas suivants :

- Enfant malade en cours de journée,
- Évènement familial important et imprévu nécessitant le retrait de l'enfant de l'accueil.

Toute sortie de l'enfant est définitive.

Les usagers sont tenus au respect des horaires.

Aucun enfant ne sera pris en charge avant 8h30.

De même, en cas de retards répétés, il sera demandé aux familles de s'organiser afin que cela ne se reproduise pas.

Responsabilités et sécurité :

Les parents de l'enfant doivent impérativement l'accompagner jusqu'à l'entrée des locaux et le confier à un animateur.

Sur ses temps d'inscription, chaque enfant pris en charge est sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement et ce jusqu'à son départ ou à maxima jusqu'à l'heure de fermeture soit 17h30.

Le Service Enfance décline toute responsabilité en cas de problème survenant avant son ouverture et après sa fermeture.

L'enfant pourra, sous réserve d'une autorisation écrite des représentants légaux, quitter seul l'accueil de loisirs à 17h30.

Dans ce cas, il appartiendra aux parents de le signaler lors de l'inscription administrative sur le Portail Famille Bel Ami.

Dans le cas contraire, l'enfant restera au Service Enfance et attendra qu'on vienne le chercher.

Lorsqu'un enfant est récupéré par une autre personne que l'un de ses représentants légaux, cette personne doit avoir été signalée au préalable lors de l'inscription administrative sur le Portail Famille Bel Ami.

Enfin, si les parents désirent à titre exceptionnel que leur enfant rentre seul ou avec une personne non renseignée sur le Portail Famille Bel Ami, il leur faudra rédiger une autorisation signée et adressée au Service Enfance de la Commune.

Répartition des enfants dans les groupes.

Les enfants sont répartis en 3 groupes d'âges : « les 3-5 ans », les « 6-7 ans » et les « 8-11 ans ».

Accueils et départs.

Le bâtiment est équipé d'un visiophone.

Aussi, pour signaler votre présence, il vous suffit de sonner.

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans les locaux.

Les enfants doivent être accompagnés à pied jusque dans le hall du bâtiment.

La directrice ou un animateur y accueillera parents et enfants.

Les enfants seront ensuite accompagnés aux sanitaires pour un lavage des mains puis jusque dans le lieu d'activité dédié à leur groupe.

Les enfants sont à récupérer à partir de 17h, jusque 17h30 maximum.

Une fois que l'animateur ou la directrice aura identifié le parent via le visiophone, il préparera l'enfant et le lui remettra à l'entrée du bâtiment.

Sieste

- Couchettes nominatives dédiées au même enfant sur toute la semaine,
- Couchettes désinfectées en fin de semaine,

- Draps et couvertures lavés systématiquement en fin de semaine,
- Les doudous sont mis dans un sac à doudou au nom de l'enfant et fourni par la famille.

Les repas

Les repas sont assurés par API Restauration.

Les menus sont affichés sur le lieu d'accueil et sont également consultables sur le site internet de la Commune : www.richemont.fr et sur le Portail Famille Bel Ami.

Les jours de sortie, des pique-niques seront fournis par la Commune.

Un repas spécifique peut être prévu pour les enfants qui présentent un régime alimentaire particulier qu'il soit d'ordre culturel ou religieux.

Les enfants allergiques pourront être accueillis à la restauration dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) dès lors que les parents fournissent un panier repas.

Dans ce cas précis, le repas pourra être réchauffé si nécessaire.

Les allergies ou régimes alimentaires particuliers doivent être signalés au moment de l'inscription administrative, et à tout moment dès lors qu'il y a une évolution en la matière pour l'enfant.

Collations du matin et goûters.

Une gourde ou bouteille nominative est à fournir par la famille permettant à chaque enfant d'être autonome pour boire.

En cas de besoin, elle sera remplie par les animateurs au cours de la journée.

Goûters et collations seront fournis par la Commune.

La collation du matin sera prise dans les salles d'activités.

Les goûters seront pris à l'extérieur si la météo le permet.

Des tables de brasserie seront installées.

Elles seront désinfectées chaque jour juste avant l'heure du goûter.

En cas de mauvais temps, les enfants goûteront à l'intérieur comme pour la collation du matin.

Santé

Les traitements médicaux, même paraissant légers, ne peuvent être donnés qu'accompagnés d'une ordonnance médicale et d'une autorisation écrite des parents. Il est obligatoire pour les familles de noter le nom de l'enfant sur chaque boîte ou contenant. Le tout est remis à la direction ou à l'animateur.

Les enfants ne sont en aucun cas autorisés à prendre seuls des médicaments.

Aération des locaux et entretien

- Pendant l'accueil, les locaux sont régulièrement aérés.
- Chaque lieu est nettoyé après chaque journée d'accueil.
- Les sanitaires, 2 fois par jour.
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et les personnels dans les salles et autres espaces communs est réalisé plusieurs fois par jour.

Lavage des mains

- À l'arrivée,
- Avant et après chaque pause à l'extérieur,
- Avant et après le repas,
- Avant et après le goûter,
- Après être passés aux toilettes,
- Après s'être mouchés, avoir toussé ou éternué,

Activités

PROGRAMME - CENTRES AÉRÉS JUILLET / AOÛT 2026

Semaine du 6 au 10 juillet :

Thème : "Mission Olympe : sur les traces des Dieux"
Chaque jour, les enfants partiront à la rencontre d'un dieu ou d'une déesse de la mythologie grecque, à travers des jeux et défis légendaires. Une sortie immersive à la Maison de la Nature de Montenach (en lien avec Perséphone, déesse de la nature) viendra enrichir cette aventure divine.

Semaine du 27 au 31 juillet :

Thème : "Cap sur l'action"
Les enfants se verront proposer des défis sportifs et coopératifs qu'ils devront relever ensemble pour vivre une véritable aventure en équipe. Sortie : Fort Pélissier
Au programme : visite des souterrains avec résolution d'énigmes et parcours d'escalade sur les remparts du fort.

Semaine du 13 au 17 juillet :

Thème : "A la conquête du Graal"
Prêts pour l'aventure ? Les enfants deviendront de valeureux chevaliers lancés à la recherche du légendaire Graal, entre énigmes, défis et épreuves médiévales. Une visite du Château de Malbrouck ponctuera la semaine pour les entraîner un peu plus au cœur du Moyen Âge.

Semaine du 3 au 7 août :

Thème : "Bienvenue à la ferme ! Rencontres, jeux et découvertes au grand air"
Une semaine au plus près des animaux et de la nature, rythmée par des activités ludiques et éducatives. Une visite de la ferme Sainte-Catherine viendra compléter le programme et permettra aux enfants de découvrir la vie à la ferme de façon concrète et immersive.

Semaine du 20 au 24 juillet :

Thème : "100% Fun : la fête foraine s'invite au centre aéré"
Une semaine placée sous le signe de la fête et de la bonne humeur ! Des animations inspirées de l'univers de la fête foraine rythmeront chaque journée pour un maximum de rires et de plaisir.
Point d'orgue de la semaine : une grande journée festive avec structures gonflables, stands de kermesse, pêche aux canards et barbe à papa pour recréer l'ambiance magique de la fête foraine.
Des activités ludiques et sportives seront également proposées tout au long du centre.
Dans la mesure du possible : activité baignade à la piscine de Richemont.
Un planning détaillé des activités programmées sera distribué au début de chaque semaine.

Semaine du 10 au 14 août :

Thème : "Tout le sport"
Intervenant : H.S Anim's Sports
Les enfants découvriront des sports originaux et dynamiques tout au long de la semaine ! Au programme : Quadball, Kin-ball, Floorball et bien d'autres activités pour bouger, coopérer et s'amuser ensemble.

Chaque lundi soir, le planning d'activités de la semaine sera remis aux parents.

Y seront notés le détail des activités prévues, les jours de piscine ainsi que toutes les informations relatives aux sorties (horaires ...).

Journée type :

A titre indicatif.

8h30-9h30 : Accueil échelonné des enfants et jeux libres

9h30-9h45 : Collation

9h45-10h15 : Rassemblement - mise en route

10h15-11h15 : Activité

11h15-11h30 : Rangement

11h30-12h00 : Jeux libres - récréation

12h00-13h00 : Repas

13h00-14h00 : Temps calme

14h00-15h30 : Activité

15h30-16h15 : Jeux libres - récréation

16h15-16h45 : Goûter

16h45-17h30 : Jeux libres, départ échelonné des enfants

Sorties :

Les sorties sont organisées aux dates suivantes.

- Maison de la Nature (Montenach) : le jeudi 9 juillet.
- Château de Malbrouck (Manderen) : le jeudi 16 juillet
- Fort Pélissier (Bainville sur Madon) : le jeudi 30 juillet.
- Ferme Sainte Catherine (Velle sur Moselle) : le jeudi 6 août.

Toutes les sorties sont organisées sur la journée entière.

Le pique-nique est fourni par le centre aéré.

Horaires de départ et de retour du bus communiqués le lundi précédant la sortie via une note d'informations distribuée aux parents.

Animations thématiques :

Dans le cadre de la semaine « Fête foraine », sera programmée, mardi 21 OU mercredi 22 juillet, une grande journée festive avec structures gonflables, stands de kermesse, pêche aux canards et stand « barbe à papa ».

Dans le cadre de la semaine « Tout le Sport », H.S Anim's Sports interviendra auprès des enfants pour leur faire découvrir des sports originaux et dynamiques : Quadball, Kinball, Floorball ...
4 séances sont prévues.

Activité baignade :

Si la météo le permet, des temps de baignade seront organisés à la piscine municipale de Richemont qui se trouve à proximité du Service Enfance.

A prévoir : maillot de bain, serviette, crème solaire, et si nécessaire : brassards, bouée ...

Les jours de piscine de votre enfant vous seront communiqués chaque lundi soir sur la note d'informations remise aux parents par l'équipe d'animation.

Transports :

Dans le cadre de ses activités, la Commune peut être amenée à transporter les enfants dans un véhicule 9 places. Seuls les enfants autorisés seront transportés.

Cette autorisation est à renseigner lors de l'inscription administrative sur le Portail Famille Bel Ami.

Tarifs :

Toute inscription est ferme et définitive.

Seules les absences d'au moins 3 jours consécutifs seront remboursées sur présentation d'un certificat médical.

Centres Aérés Eté 2026 - Tarifs

Tarifs (établis en fonction du Quotient Familial)

A = QF < 400 € B = 400 ≤ QF < 600 €
C = 600 ≤ QF < 800 € D = 800 ≤ QF < 1000 €
E = QF ≥ 1000 €

	A	B	C	D	E
Richemont	61.20 €	70.38 €	79.56 €	88.74 €	97.92 €
Extérieur	77.52 €	86.70 €	95.88 €	105.06 €	114.24 €

La semaine du 13 au 17 juillet
comportant un jour férié,
les tarifs ont été proratisés comme suit :

	A	B	C	D	E
Richemont	48.96 €	56.30 €	63.65 €	70.99 €	78.34 €
Extérieur	62.02 €	69.36 €	76.70 €	84.05 €	91.39 €

Modes de paiement :

1. Par carte bancaire :
 - Sur le site de la Commune :
www.richemont.fr → Enfance et Scolarité → Service Enfance → Payer ma facture.
 - Ou www.payfip.gouv.fr
2. Par chèque à l'ordre du Trésor Public (à déposer ou à envoyer par la poste au Service de Gestion Comptable de Metz)
3. En espèces : dans un Bureau de Tabac en présentant le code Datamatrix imprimé sur l'Avis des Sommes A Payer.



Le paiement interviendra après réception de l'Avis des Sommes A Payer (ASAP) envoyé par le Service de Gestion Comptable de Metz, dans le mois suivant la prestation et sera à effectuer dans les 8 jours impérativement.



Divers :

Une casquette sur chaque petite tête est une prévention à ne pas négliger ainsi qu'une crème solaire.
Une tenue de rechange doit être prévue pour les petits.
Les vêtements devront obligatoirement être marqués du nom et du prénom de l'enfant.